



## BULLETIN D'ADHESION 2025 si situation professionnelle différente de 2024

Association loi 1901 créée en 2019, parution JO du 21/12/2018, N° 1617

En adhérant à la **CPTS de Hyères et des Iles d'or**, j'atteste sur l'honneur :

- Être titulaire d'un Diplôme d'Etat, inscrit (e) à l'ordre de ma profession et à jour de ma cotisation ordinale
- Être présent(e) à au moins une réunion dans l'année
- Adhérer aux statuts et au règlement intérieur de la CPTS et selon mes disponibilités, participer à la mise en œuvre du projet de santé
- Accepter de partager mes données informatiques (Bureau de la CPTS, Espace collaboratif de communication validé par l'ARS, doctolib...)
- Autoriser l'Association, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, à communiquer au public l'utilisation et l'exploitation non commerciale de photographies et films pris dans le cadre de la promotion des actions menées par la CPTS (Site Internet, Facebook,...)
- M'acquitter de la cotisation de 30 euros par le biais d'HelloAsso si je suis professionnelle de santé ou 100€ si je suis une structure
- <https://www.helloasso.com/associations/cpts-hyeres-et-les-iles-d-or/adhesions/adhesion-cpts-hyeres-et-iles-d-or-2025>

Je téléchargerai sur helloasso en retour de paiement les justificatifs pour ma comptabilité et servant d'indicateur (Convention-ROSP) avec la CPAM pour les primes annuelles.

NOM : Nom de jeune fille :

PRENOM :

PROFESSION :

N° ADELI/RPPS :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

E-MAIL SECURISE :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

EXPERTISE(S) PROFESSIONNELLE(S) :

VOS SOUHAITS AU SEIN DE LA CPTS :

Pour accord et Engagement, Fait à le

Signature